

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1402

présenté par

Mme Bello, M. Nilor, M. Serville, M. Brotherson, Mme Kéclard-Mondésir, M. Dharréville,
M. Dufrègne, M. Bruneel, Mme Buffet, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Lecoq, M. Wulfranc,
M. Fabien Roussel, M. Peu et M. Chassaigne

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.